

les étudiants au travail

06-2023





sommaire

01

introduction et
méthodologie

04

02

résultats

07

03

conclusions principales

29

01

introduction et méthodologie

1.1 pourquoi cette étude ?

Jouant quotidiennement le rôle de pivot entre les étudiants et les entreprises, nos consultants connaissent mieux que quiconque les besoins des deux groupes de clients. Cette étude nous permet de collecter, depuis 19 ans déjà, des données solidement étayées sur le rapport des étudiants au travail. En tant que premier prestataire de services en ressources humaines du pays, nous sommes heureux de partager cette expertise.

Depuis la toute première enquête, qui remonte à 2004, nous demandons à un échantillon représentatif de 1.000 étudiants à quels moments ils travaillent, quels jobs ils exercent et dans quels secteurs ils sont employés. Parce que nous estimons que le « travail » ne se limite pas à la simple exécution d'une fonction rémunérée dans une entreprise, nous examinons aussi dans quelle mesure les étudiants s'engagent comme bénévoles ou effectuent de petits travaux informels. Nous tentons de comprendre comment ils cherchent ces jobs, combien ils gagnent et à quoi ils consacrent leur argent. Nous rapportons également dans cette étude le nombre d'étudiants qui travaillent sans contrat, la satisfaction que leur procure leur travail et ce qu'ils estiment important dans leur fonction.

Cette année, nous nous sommes par ailleurs intéressés de plus près à l'impact de l'augmentation du coût de la vie, à la modification des périodes de vacances dans l'enseignement francophone et à la modification de la législation qui, depuis le 1er janvier 2023, autorise les étudiants à travailler jusqu'à 600 heures par an – au lieu de 475 – en profitant de cotisations sociales réduites.

Cette enquête analyse sous de multiples facettes les tout premiers contacts que les jeunes entretiennent avec notre marché du travail. Même si les résultats révèlent des modifications très légères, voire un statu quo dans de très nombreux cas (ce qui établit la pertinence de la méthodologie choisie), nous pouvons, cette année encore, dégager certaines évolutions dignes d'intérêt. La lecture de cette étude est à notre sens indispensable pour tous ceux qui veulent aborder la problématique des jeunes et du travail en connaissance de cause. Nous osons même espérer qu'elle servira de source d'inspiration aux décideurs politiques et aux entreprises qui, comme nous, souhaitent contribuer à optimiser ce premier contact des jeunes avec le marché du travail.

1.2 méthodologie

Cette enquête a sondé l'opinion de 1.000 étudiants âgés de plus de 15 ans et inscrits dans l'enseignement secondaire (général, technique ou professionnel) ou supérieur (universités, hautes écoles). Le questionnaire a été complété en ligne entre le 27 mars et le 11 avril 2023. Les sous-groupes sont représentatifs de la population (sexe, âge, région...).

Nous avons interrogé les étudiants sur plusieurs thématiques liées au travail. Combien gagnent-ils ? Quel type de travail effectuent-ils ? Dans quels secteurs ? À quoi consacrent-ils leur argent ? Sont-ils satisfaits de leur job ? Ont-ils été engagés sous contrat de travail ? Dans quelle mesure souhaitent-ils travailler comme indépendants ?

tableau 1

les répondants

sexe	hommes	49%
	femmes	51%
langue	francophones	53%
	néerlandophones	47%
âge	15-17 ans	32%
	18-21 ans	37%
	22-25 ans	23%
	26-30 ans	8%
niveau d'études actuel	master	12%
	baccalauréat	33%
	secondaire ou primaire	55%
niveau d'études souhaité	master	35%
	baccalauréat	33%
	secondaire ou primaire	29%
région	flandre	56%
	wallonie	34%
	bruxelles	10%

02

résultats

2.1 la part des étudiants qui travaillent

Cette étude porte sur les étudiants au travail. Il s'agit essentiellement de travail rémunéré. Comme nous ne voulons pas réduire le travail à l'exercice d'un job d'étudiant, nous cherchons également à savoir dans cette étude si les étudiants exercent des jobs d'appoint contre paiement ou s'engagent comme bénévoles.

Seuls 11% des jeunes interrogés ne travaillent pas. Ils n'exercent donc aucune activité professionnelle à titre d'indépendant, n'ont pas de job d'étudiant, n'effectuent pas de petits boulots et ne pratiquent pas le bénévolat. La grande majorité des étudiants est donc au travail. Le travail fait donc partie intégrante de la vie quotidienne du plus grand nombre d'étudiants.

qui travaille quand ?

- 77% des étudiants travaillent comme jobistes pendant les vacances d'été. C'est la même proportion que l'an dernier et, de ce fait, quasiment la même qu'en 2019 (76%). D'un point de vue régional, le pourcentage déclarant travailler pendant les vacances d'été est significativement plus élevé chez les étudiants domiciliés en Flandre (82%) et à Bruxelles (80%) que chez ceux qui habitent en Wallonie (69%). La hausse est particulièrement frappante à Bruxelles, où leur proportion était encore de 72% l'an dernier.

- 75% (contre 72% l'an dernier) des répondants travaillent comme jobistes pendant le reste de l'année. C'est une progression de 3 pp. par rapport à l'an dernier. Le pourcentage qui indique travailler pendant l'année est significativement moindre en Wallonie (67%) qu'en Flandre et à Bruxelles (79% dans ces deux régions). Jamais cette proportion n'a été aussi élevée. Et jamais la différence n'a été aussi ténue : à peine 2 pp. entre l'été et le reste de l'année. Lors de la première mesure en 2004, 30% des étudiants travaillaient durant l'année scolaire. L'explication de cette énorme progression est à rechercher dans la législation toujours plus flexible. La pénurie sur le marché du travail a également joué un rôle important ces dernières années.
- Seuls 8% de l'ensemble des étudiants ne travaillent que pendant les vacances d'été, 7% uniquement pendant l'année scolaire. L'an dernier, ils étaient encore 11% à travailler uniquement pendant les vacances d'été.
- 69% des étudiants conjuguent donc les deux périodes de travail. L'an dernier, 66% des étudiants combinaient un travail en été et un travail durant l'année. Il y a deux ans, cela ne concernait que la moitié des étudiants (51%).

- Un peu plus d'un jobiste sur trois (35%) déclare travailler parfois pendant le blocus ou les examens. Chez les francophones (40%), ce pourcentage est sensiblement plus élevé. L'âge joue également un rôle. Plus on avance en âge, plus on travaille fréquemment durant cette période (22-25 (50%) et 25+ (53%)). On remarque aussi que les étudiants qui mènent une vie autonome (57%) ou résident en kot (48%) travaillent plus souvent en période d'examens. La proportion d'étudiants au travail pendant le blocus augmente d'année en année ; depuis le début des sondages en 2018 (24%), elle a grimpé de quelque 11 pp. pour atteindre 35%, soit l'équivalent du niveau record d'il y a deux ans.

Détail frappant : près de la moitié des étudiants jobistes indiquent que les employeurs ont tenté de les convaincre de travailler pendant les heures de cours. C'est dans la lignée des années précédentes (45% contre 47% en 2022). La majorité des étudiants ayant travaillé pendant les heures de cours ont dû sécher ceux-ci (77% contre 67% en 2022). Pour près d'un étudiant sur trois, c'est arrivé plusieurs fois par semaine (29%) ou par mois (33%).

figure 1

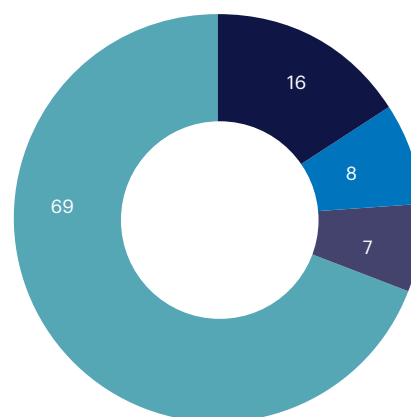
les étudiants et le travail (en %)

16% ne travaillent pas

8% travaillent uniquement pendant les vacances d'été

7% travaillent uniquement durant l'année scolaire

69% travaillent à la fois en été et pendant l'année

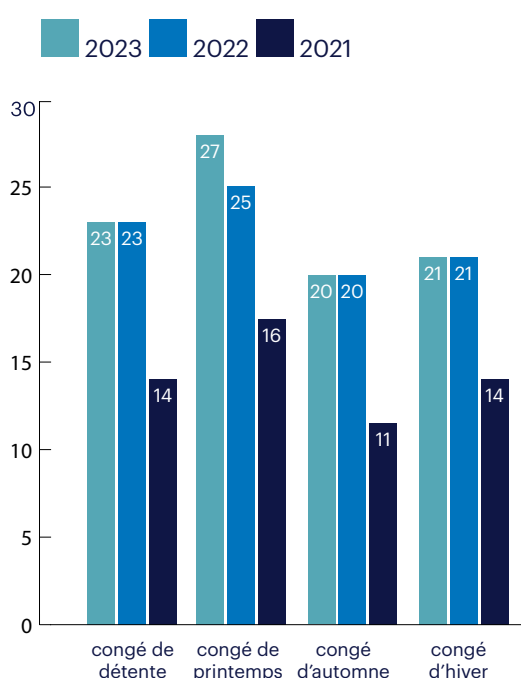


Comme toujours, le schéma de travail des étudiants employés durant l'année scolaire (75%) est très variable.

- 34% travaillent pendant l'une des autres périodes de congé plus courtes (dans la lignée de l'an dernier et 12 pp. de plus que l'année d'avant).
- 23% travaillent régulièrement à heures fixes le week-end et/ou en semaine (contre 21% l'an dernier et 26% l'année d'avant)
- 27% travaillent à intervalles irréguliers (dans la lignée de l'an dernier et 7 pp. de plus que l'année d'avant).

figure 2

part des étudiants travaillant durant les autres périodes de vacances scolaires (entre parenthèses les % de l'an dernier)



- 23% des étudiants travaillent à horaire fixe en dehors des périodes de vacances. 64% travaillent en semaine (15% du total). La majorité des étudiants qui travaillent en semaine le font en dehors des heures de cours (46%), 18% déclarent travailler pendant les heures de cours ou de classe. 60% sont actifs le week-end (14% du total).

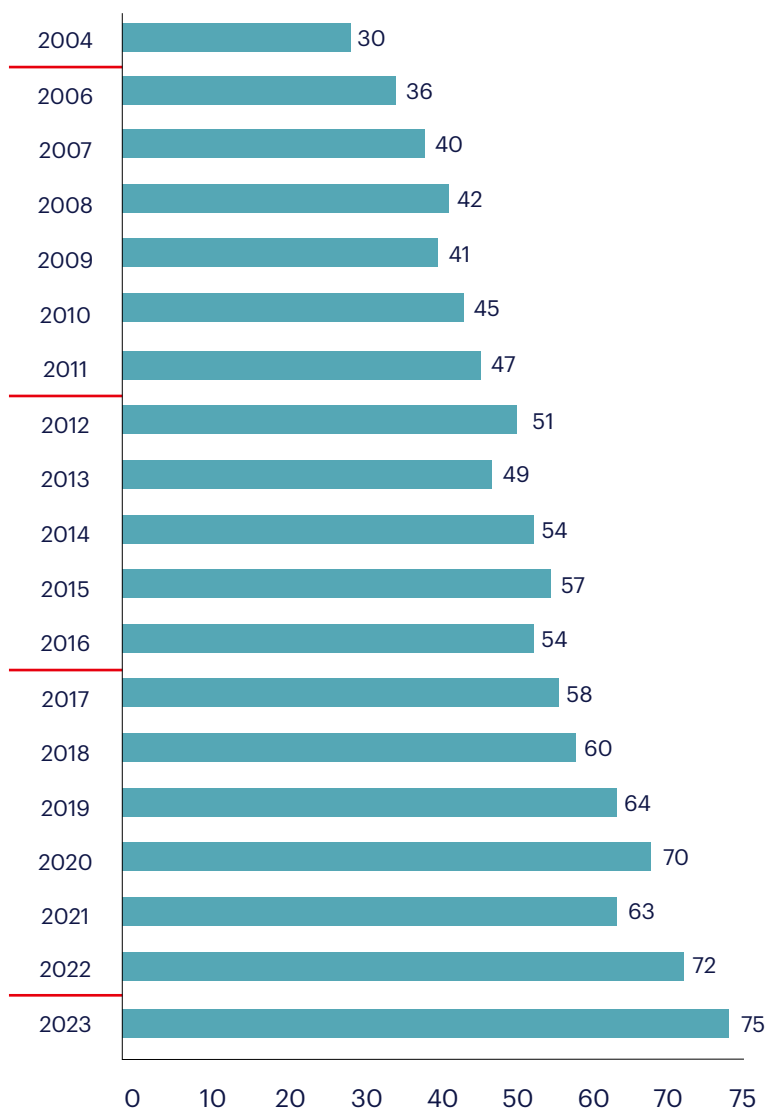
- Les étudiants disent travailler en moyenne 66 jours par an. C'est plus que l'année dernière (60 jours) et les années précédentes. La médiane du nombre de jours prestés a également grimpé : 50 jours, soit 10 jours de plus que l'an dernier. Ce gros écart entre la médiane et la moyenne dénote une répartition très inégale. Certains étudiants disent travailler tous les jours.

Notons qu'il ne s'agit pas pour autant de journées de travail complètes. L'assouplissement de la législation permet aujourd'hui aux étudiants de travailler beaucoup plus facilement à temps partiel. Une opportunité apparemment saisie à pleines mains, tant par les employeurs que par les étudiants. La conversion des jours en heures de travail autorisé – conjuguée à la forte conjoncture économique – a donc bel et bien produit des effets non négligeables.

- 47% des étudiants effectuent divers petits travaux contre paiement, comme du baby-sitting ou du jardinage.
- 31% des étudiants s'impliquent comme bénévoles. Une situation quasi inchangée par rapport aux années précédentes. Même si les étudiants sont nettement plus nombreux qu'en 2004 à travailler tout au long de l'année, cette tendance n'évolue pas au détriment de leurs activités bénévoles. Ces résultats vont donc à l'encontre des informations diffusées par les médias, qui prétendent que le bénévole serait en voie d'extinction. Un constat d'autant plus positif que le bénévolat affine des compétences qui s'avéreront précieuses dans la future vie professionnelle.

figure 3

part des étudiants travaillant durant l'année scolaire (en %)



Cette figure montre l'évolution du nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire. Les lignes rouges indiquent les moments où la législation sur le travail des étudiants a été modifiée.

- En octobre 2005, les étudiants pouvaient également travailler 23 jours en dehors des vacances d'été en conservant le statut avantageux d'étudiant.
- Début 2012, cette disposition autorisant 23 jours pendant l'été et 23 jours durant le reste de l'année a été étendue à 50 jours par an.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, les étudiants pouvaient travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant.
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, les étudiants peuvent travailler 600 heures par an sous contrat d'étudiant.

impact potentiel de la nouvelle législation

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les étudiants peuvent travailler jusqu'à 600 heures par an au lieu de 475, toujours en payant des cotisations sociales réduites. Une mesure qui a ses conséquences, notamment sur le statut d'enfant à charge et sur les allocations familiales. 71% des étudiants interrogés en avaient connaissance.

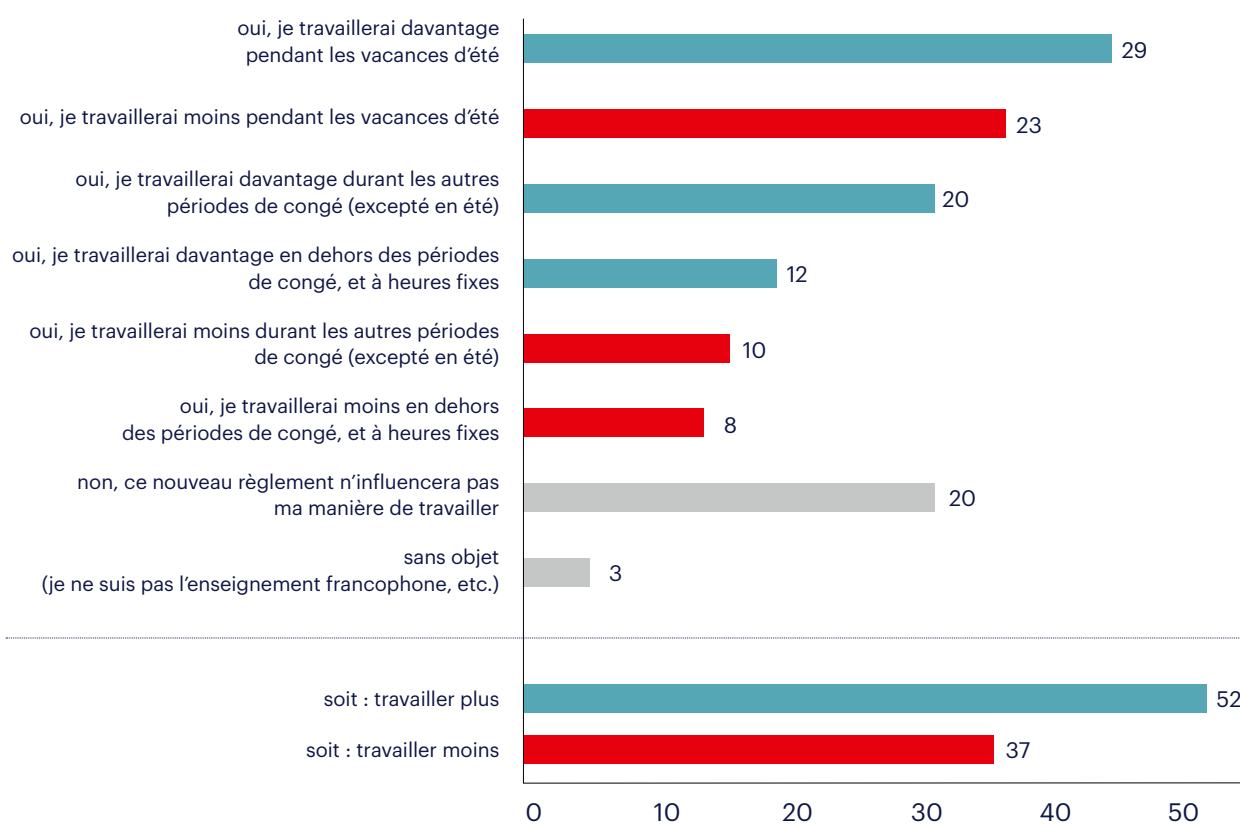
Il faudra attendre la fin de l'année pour mesurer l'impact de cette nouvelle législation. 29% des étudiants qui exercent déjà un travail d'étudiant annoncent déjà leur intention de travailler plus de 475 heures, contre 29% qui indiquent ne pas compter dépasser ce nombre d'heures. Près de 4 étudiants sur 10 aimeraient tirer parti de cette nouvelle réglementation mais la qualifient d'incompatible avec leurs études.

impact potentiel du nouveau calendrier scolaire dans l'enseignement francophone

La nouvelle réglementation des vacances dans l'enseignement francophone semble avoir un impact sur les périodes durant lesquelles le travail étudiant sera exercé. La moitié des étudiants francophones ont l'intention de travailler davantage, surtout pendant les vacances d'été. En revanche, 37% des étudiants annoncent qu'ils travailleront moins.

figure 4

cette nouvelle réglementation impacte-t-elle la manière dont vous travaillerez sous statut d'étudiant ?





2.2 quel type de jobs, quels secteurs et quelles entreprises ?

Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont clairement le commerce de détail (24%), l'horeca (19%) et les loisirs (parcs d'attractions, clubs, ...) (10%). Les entreprises de production (9%) et le non-marchand (6%) complètent le top 5, qui subit donc assez bien de glissements par rapport à l'an dernier.

Les lignes bougent également en termes de popularité des jobs d'étudiant. La fonction de magasinier (9%) perd sa première place pour atterrir en troisième position. Celle de caissier/ière (11%) reconquiert le titre de job d'étudiant le plus populaire, suivie de près par celle d'employé administratif (10%).

Comme chaque année, nous observons les différences traditionnelles entre hommes et femmes. Ainsi, par exemple, 14% des jeunes femmes travaillent comme caissières (contre 7% des jeunes hommes), 8% comme monitrices (contre 4% de moniteurs) et 7% dans le secteur des soins de santé (contre 1% côté masculin). À l'inverse, 16% des garçons ont travaillé comme magasiniers (contre 6% des filles) et 11% comme ouvriers (contre 5% des filles).

la fonction de caissier/ère reconquiert la première place et le titre de job d'étudiant le plus populaire.

tableau 2

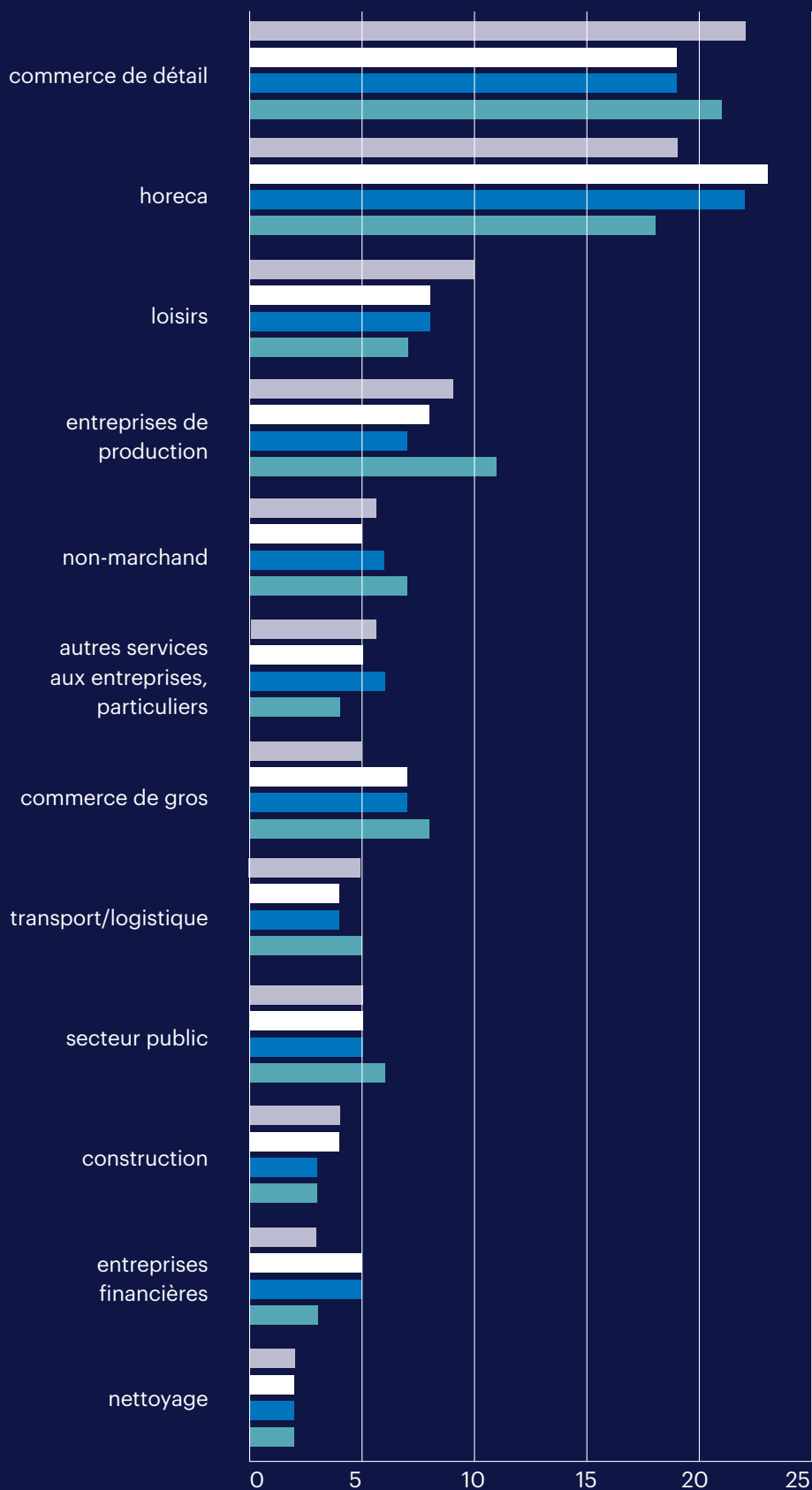
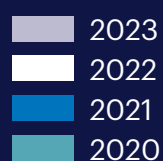
les jobs étudiants les plus exercés (proportions)

1. caissier/ière	11%
2. employé administratif/ve	10%
3. magasinier/ière	9%
4. ouvrier/ière de production	8%
5. réassortisseur/euse de rayons	7%
6. serveur/euse	6%
moniteur/trice, animateur/trice, sauveteur/trice, ...	6%
7. aide-soignant(e)	4%
aide de cuisine	4%
technicien(ne) de surface	4%
réceptionniste	4%
barman/barmaid	4%

Comme les années précédentes, les jobs d'étudiant les plus exercés sont ceux qui semblent appelés à se raréfier très fortement dans le futur.

figure 5

dans quels secteurs travaillent les étudiants? (en %)



les étudiants sont de plus en plus nombreux à combiner travail à domicile et au bureau.

Si l'on regarde la taille des entreprises qui emploient des étudiants, on remarque que 21% d'entre eux travaillent dans des entreprises totalisant plus de 100 collaborateurs. 39% sont engagés dans une entreprise de taille moyenne (entre 11 et 50 travailleurs) et 28% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs). Au fil des ans, on observait un léger glissement des grandes vers les petites entreprises. Cette année, c'est surtout dans les moyennes entreprises que la progression se manifeste (5 pp.), et ce essentiellement au détriment des petites entreprises (8 pp.).

le travail hybride a le vent en poupe

La pandémie de Covid a fait entrer le télétravail dans l'univers des étudiants. Cette année encore, près d'un étudiant sur trois (30%) a pratiqué le télétravail. Soit une augmentation de 6 pp. par rapport à l'an dernier. Pour 12% (contre 13%) d'entre eux, il s'agissait de télétravail à 100% et pour 18% (contre 11%) d'un mélange de télétravail et de travail au bureau. La progression s'explique donc en l'occurrence par le nombre d'étudiants ayant travaillé en mode hybride, combinant travail à domicile et au bureau.

Le télétravail s'est par ailleurs invité dans toutes les tranches d'âge, avec une prédominance chez les plus de 25 ans (48%). Cela dit, 22% des moins de 18 ans ont également effectué l'une ou l'autre forme de télétravail. Ce qui représente une progression de 12 pp. par rapport à l'année d'avant.

figure 6

le télétravail s'est invité dans toutes les tranches d'âge

	oui, 100% de télétravail	oui, en mode hybride
<18 ans	4%	18%
18-21 ans	15%	13%
22-25 ans	16%	19%
>25 ans	16%	32%

Pour près de trois quarts des étudiants (71%), le télétravail n'était pas possible. Une proportion largement supérieure au pourcentage valable sur l'ensemble du marché du travail. Ce qui n'est en rien étonnant lorsqu'on parcourt la liste des jobs d'étudiants les plus exercés.

Il n'en reste pas moins que la forme de travail hybride semble bien installée sur la scène du travail étudiant.

près d'un étudiant sur trois dit avoir télétravaillé.

2.3 comment les étudiants cherchent-ils et trouvent-ils leur job

De manière générale, nous remarquons peu de différence dans les canaux empruntés par les étudiants pour chercher un job d'étudiant :

1. la famille (41%)
 - les amis et connaissances (41%)
2. les agences d'intérim (37%)
3. les sites d'emploi (35%)
4. les candidatures spontanées (32%)
5. les réseaux sociaux (31%)

Les sites d'emploi perdent clairement de leur impact en chutant de 6 pp. pour atterrir à 35% ; ils quittent ainsi le top 3 en faveur des agences d'intérim (37%), qui reculent malgré tout elles aussi de 3 pp.

La famille et les amis et connaissances demeurent de loin les principaux canaux utilisés pour trouver un job d'étudiant (23% et 16%). Suivent ensuite – curieusement – les candidatures spontanées (12%) et les agences d'intérim (12%). Les sites d'emploi (7%) perdent clairement en efficacité. Les réseaux sociaux progressent nettement en termes d'efficacité (10% contre 5%). Les applications de recherche d'emploi ne se révèlent pas d'une efficacité redoutable. Elles sont beaucoup utilisées (19%) mais ne débouchent pas encore très souvent sur un job (4%).

2.4 la part des étudiants travaillant sans contrat augmente

Comparé à l'enquête menée l'an dernier, le nombre d'étudiants sans contrat est reparti à la hausse. L'an dernier, 19% travaillaient encore sans contrat. Cette année, ils sont 25% à être dans le cas. On dénombre sensiblement plus de jobs d'étudiant sans contrat dans les entreprises de plus de 100 travailleurs (33%). Les mineurs d'âge ont eux aussi travaillé plus souvent sans contrat cette année qu'auparavant (37% contre 21% l'an dernier).

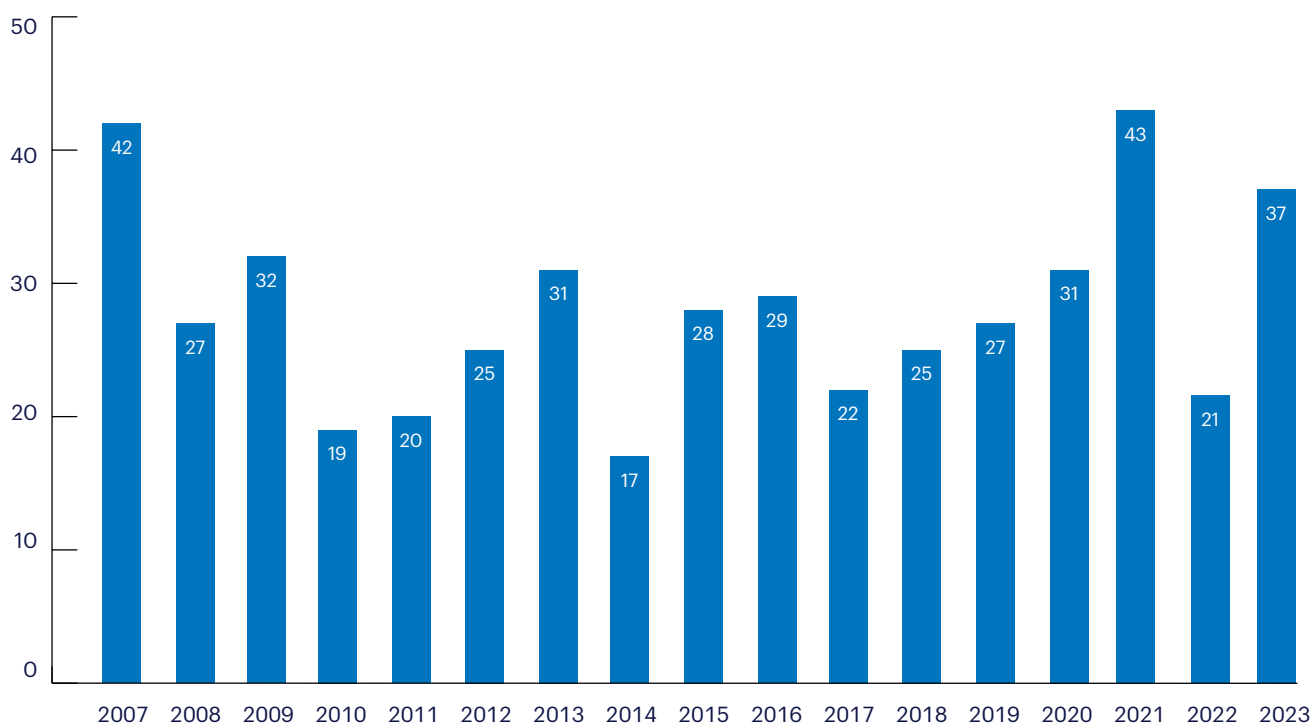
Pour plus de 7 étudiants sur 10, le nombre d'heures effectivement prestées coïncidait avec celui figurant dans leur contrat. 11% ont effectué plus d'heures que ce qui était convenu. Les heures supplémentaires ont été payées dans 7 cas sur 10.

Plus d'un étudiant jobiste sur quatre a déjà travaillé au noir (27% contre 30% l'an dernier). C'est essentiellement le cas dans l'horeca (37%), mais dans une moindre mesure que l'an dernier (44%). Autres secteurs recourant beaucoup au travail au noir : la construction (36%) et le transport & logistique (35%).



figure 7

évolution de la part des moins de 18 ans sans contrat (en %)



Malgré le fait que trois réformes aient rendu le travail étudiant plus intéressant pour les étudiants comme pour les travailleurs¹ et que les risques liés au travail au noir ne se justifient pas au regard des avantages offerts par la réglementation actuelle, près de 4 étudiants de moins de 18 ans sur 10 continuent à travailler sans contrat.

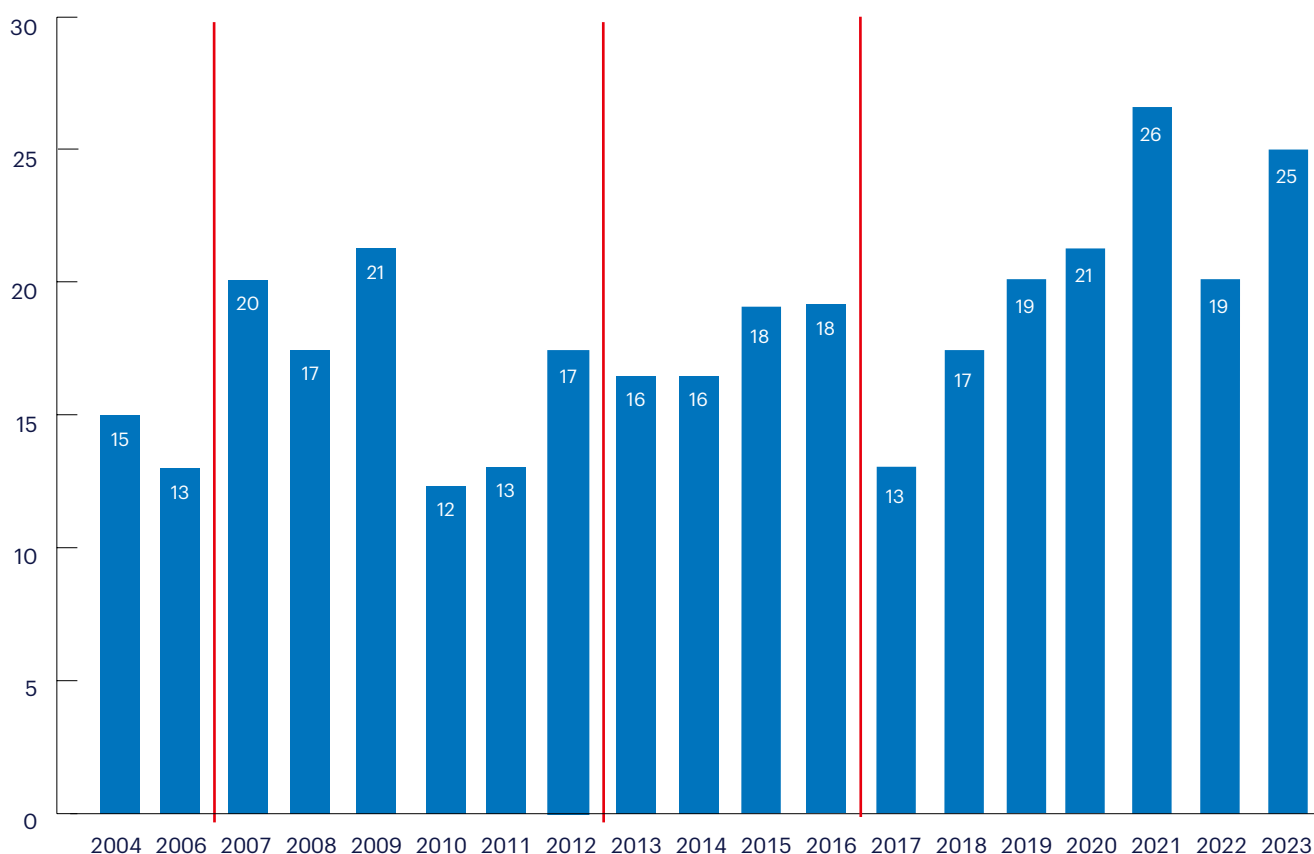
¹ Exonération de toutes les charges sociales (à l'exception d'une cotisation de solidarité), heures au lieu de jours.

La figure ci-dessous montre l'évolution du travail au noir chez les étudiants. Les lignes rouges pointent les moments où trois modifications de la législation ont rendu le travail étudiant plus intéressant en éliminant une bonne part des bénéfices du travail au noir. La disposition avantageuse² qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2017 rend la mise au travail d'étudiants

tellement intéressante qu'il est incompréhensible de voir les entreprises encore engager un quart (25%) de l'ensemble des étudiants et 37% des moins de 18 ans sans contrat, avec tous les risques que cela comporte. Nous ne pouvons qu'en déduire que les différents assouplissements n'ont pas abouti au recul structurel du travail au noir.

figure 8

évolution de la part des étudiants sans contrat (en %)



² Les étudiants sont autorisés à travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant.

le contrat est-il respecté ?

Lorsqu'il y a contrat, celui-ci est-il respecté ? C'est en majeure partie le cas. 87% confirment que le contrat a été respecté. Les répondants attribuent un score moyen de 8,4 sur 10. Un résultat identique à celui de l'an dernier.

sous quel type de contrat les étudiants travaillent-ils ?

Le travail étudiant est une formule de travail particulièrement flexible. 12% des étudiants sont liés par un contrat horaire, 27% par un contrat journalier, 30% par un contrat hebdomadaire et 31% par un contrat mensuel. Ces proportions n'ont quasiment pas bougé depuis l'année dernière. Le nombre de contrats horaires diminue néanmoins de façon significative depuis quelques années. En 2019, ils représentaient encore 33% des contrats. Un recul qui profite essentiellement aux contrats journaliers (+13 pp. par rapport à 2019) et hebdomadaires (+8 pp. par rapport à 2019).

2.5 le salaire horaire moyen des hommes et des femmes

Si nous nous basons sur la médiane du salaire horaire (12 euros), hommes et femmes gagnent la même chose. Si l'on prend la moyenne comme point de comparaison, les hommes touchent à peu près 1,40 euro de plus que les femmes (resp. 13,7 et 12,3 euros par heure).

Bien que le salaire horaire moyen (13 euros) soit resté équivalent, les étudiants n'ont jamais gagné autant. Le revenu moyen s'élève à 2.969,30 euros. Les garçons (3.230 euros) ont gagné significativement plus que les filles (2.716 euros).

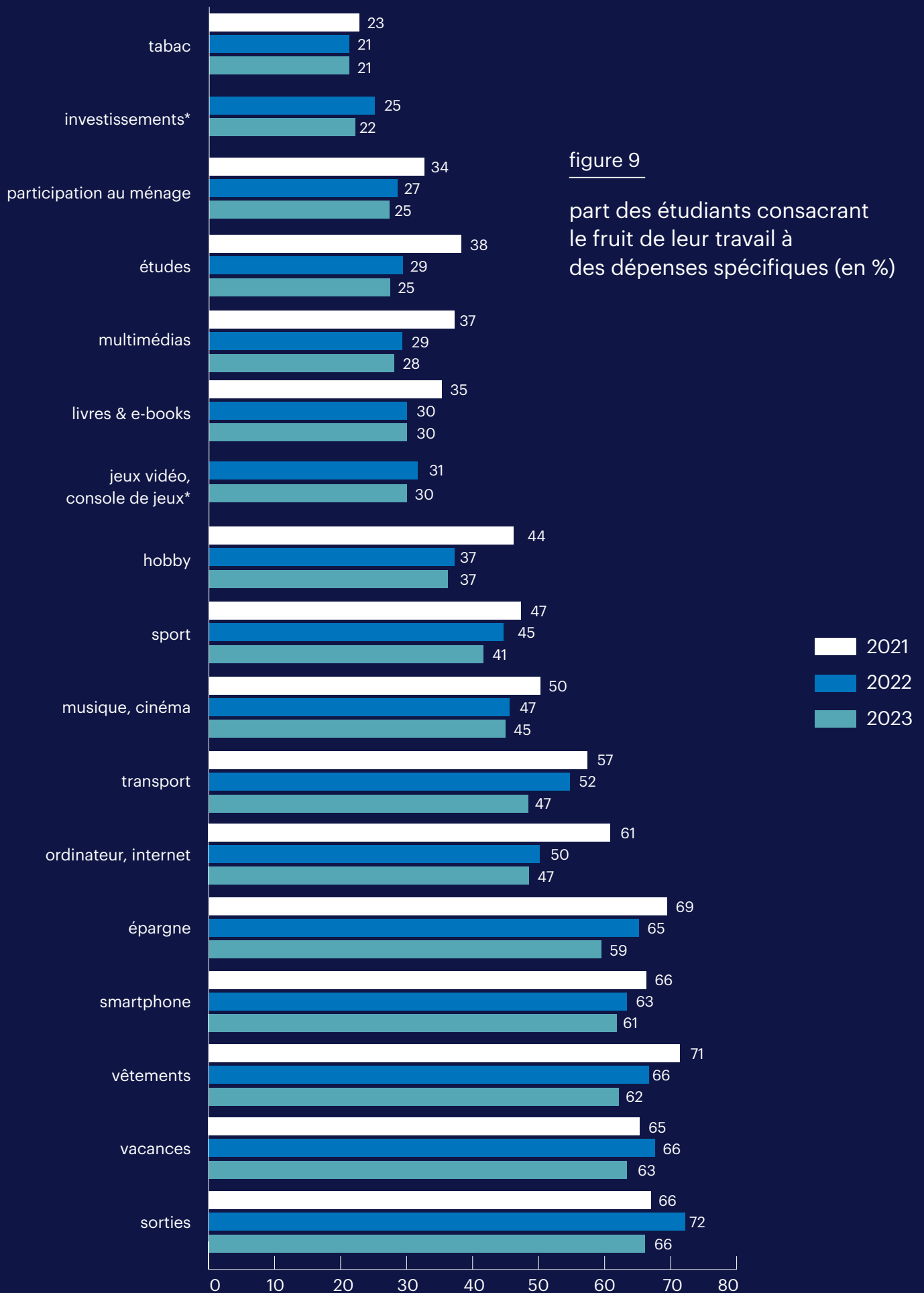
2.6 l'augmentation du coût de la vie n'a pas modifié le schéma de dépenses

Cette année, les médias ont souvent fait état d'un nombre toujours plus grand d'étudiants qui, en raison de l'inflation, avaient du mal à joindre les deux bouts. Nous avons donc voulu mesurer l'impact de la hausse du coût de la vie sur l'ampleur du travail étudiant et son mode d'application. Près de la moitié des étudiants (45%) indiquent avoir accepté un job d'étudiant pour compenser cette hausse du coût de la vie. Parallèlement, 4 étudiants sur 10 déclarent avoir demandé à leur employeur actuel d'augmenter le nombre d'heures.

Or, le schéma de dépense des étudiants montre une grande constance. Les différences sont minimes d'une année à l'autre. Même à plus long terme, l'évolution est à peine perceptible. En Belgique, les étudiants travaillent surtout pour leurs loisirs, leurs achats et leur épargne. À première vue, un nombre assez important d'étudiants recourent malgré tout au travail rémunéré pour contribuer au budget familial (25%) ou financer partiellement leurs études (25%), même si ces deux derniers postes ont reculé par rapport à l'an dernier (2 pp. et 4 pp.). Néanmoins, 41% des étudiants se sont dits contraints de travailler plus pour continuer à payer leurs études et 38% ont dû travailler davantage pour contribuer plus largement au budget familial.

Si nous considérons l'ensemble des dépenses et les subdivisons en catégories, la part dédiée aux études et au budget familial représente encore 7%. Les contributions au budget familial sont toutefois passées de 86 à 97 euros et les contributions aux études de 100 à 116 euros. En 2021, ce montant était encore de 143 euros.

Cette situation est moins anodine qu'elle n'y paraît. Dans de très nombreux pays, une part substantielle du revenu de l'étudiant est consacrée au financement de ses études.



*ont été inclus dans l'enquête pour la première fois en 2022.

tableau 3

montant moyen réservé à chaque poste de dépenses

sorties, cinéma	9%
vacances, voyages	9%
vêtements	9%
épargne	9%
smartphone	8%
ordinateur portable, tablette	7%
transport	7%
musique, cinéma (spotify, netflix,...)	6%
sport	6%
hobby	5%
gaming (jeux vidéo, console, ...)	4%
livres, e-books	4%
multimédias, TV	4%
étude	4%
participation au budget familial	3%
investissements	3%
tabac	3%

Les dépenses réservées à chaque poste peuvent être conséquentes ou au contraire minimales. Pour y voir plus clair dans les dépenses totales par poste, nous avons réparti l'ensemble des revenus sur les différents postes afin d'obtenir une image plus complète du schéma de dépenses. Celui-ci demeure très stable au fil des ans.

tableau 4

qu'est-ce qui guide le choix du job d'étudiant (en%) (fréquence et importance) ?

	fréquence ¹	importance ²
salaire	97	41
ambiance de travail	80	16
proximité du job	74	14
secteur	72	13
acquisition d'expérience	65	12
possibilité de multiplier les heures de travail	57	10
pas de travail le week-end/en soirée	47	10
futur emploi dans l'entreprise	46	10
rôle social de l'organisation	41	10

¹ fréquence : proportion d'étudiants mentionnant ce critère

² importance : importance moyenne de ce critère

2.7 le court terme prime

Quels facteurs jouent un rôle dans le choix d'un job d'étudiant ? Le principal critère de recherche d'un job étudiant est, comme toujours, l'argent que ce travail procure. Le salaire est déterminant, loin devant l'ambiance de travail, la proximité du job ou le secteur. L'acquisition d'expérience n'arrive qu'en cinquième place en termes d'importance.

Nous avons également interrogé les étudiants sur ce qu'ils qualifient très concrètement d'important dans un job d'étudiant. Il en ressort une fois de plus que le salaire procuré par celui-ci constitue le critère décisif (7,9 sur 10). Autre critère figurant tout en haut de la liste : la disponibilité des informations relatives au contenu du job (7,9).

Parmi les autres aspects jugés importants, on retrouve les outils et un environnement de travail leur permettant de mener à bien leur job (7,6), la relation avec le chef direct (7,8), l'ambiance de travail (7,8) et la disponibilité des informations relatives aux consignes et mesures de sécurité (7,8).

En un mot, les étudiants travaillent pour gagner de l'argent mais accordent autant d'importance au contenu du travail. La grande importance qu'ils accordent à la qualité de l'information qui leur est donnée et à un environnement de travail propice à l'exécution correcte de leurs tâches, démontre qu'ils sont par ailleurs clairement motivés à effectuer leur travail comme il faut.

les étudiants pessimistes
incriminent essentiellement
leur manque d'expérience et
la situation économique.

2.8 satisfaction élevée

Globalement, les étudiants sont plutôt satisfaits de leur dernier job. Cette satisfaction se traduit par un score de 7,8 sur 10. Un salaire adapté au travail fourni est essentiel à cet égard, de même que la disponibilité d'infos suffisantes sur le contenu de la fonction. Bien que la satisfaction globale reste stable, nous remarquons une légère baisse pour certains aspects du job, comme la mise à disposition d'infos suffisantes et des bons outils de travail ou encore un environnement de travail favorable.

tableau 5

satisfaction globale et satisfaction procurée par les divers aspects du job d'étudiant (sur une échelle de 0 à 10)

	2023	2022	2021	2020	2019
globale	7,8	7,8	7,5	7,5	7,6
salaire adapté au travail	7,6	7,7	7,3	7,5	7,5
outils et environnement de travail	7,6	7,8	7,4	7,6	7,6
ambiance de travail	7,6	7,6	7,3	7,4	7,4
suffisamment d'infos sur le contenu du travail	7,5	7,8	7,4	7,5	7,5
relation avec le chef direct	7,5	7,6	7,3	7,4	7,3
suffisamment d'infos sur la sécurité	7,4	7,5	7,4	7,4	7,2
travail intéressant	7,2	7,2	7,0	7,0	6,9
suffisamment d'infos sur les droits/devoirs	7,1	7,1	7,0	6,9	6,8

2.9 influence négative sur les performances aux études, influence positive sur le bien-être mental

En travaillant pendant leurs études, les étudiants ne récoltent pas seulement de l'argent. Ils acquièrent également des compétences qui pourront leur servir plus tard sur le marché du travail. Une conséquence négative pourrait être le fait que leurs études en pâtissent. Qu'en pensent les jeunes eux-mêmes ?

Les années précédentes, nous avons demandé aux étudiants s'ils estimaient que leur travail de jobiste influençait négativement leurs performances aux études. Cette année, leurs réponses sont un peu moins affirmatives. 31% des étudiants interrogés y attribuent un score de 6 ou plus, contre 27% l'an dernier.

L'année dernière, nous avons également voulu mesurer pour la première fois l'impact du travail étudiant sur le bien-être mental des étudiants. Comme l'an dernier, un peu plus de la moitié (55%) y attribuent un score supérieur à 6.

2.10 parents protecteurs

Les parents jouent un rôle relativement important dans l'univers du travail étudiant. Ils n'hésitent pas à chercher des jobs (pas moins de 41% de l'ensemble des étudiants cherchent un job d'étudiant par le biais de la famille), à postuler et à assurer une partie de l'administration. Plus d'un quart des étudiants (29%) confirment que les parents assument la majeure partie de ces tâches.

Détail frappant : les parents assistent davantage leurs fils que leurs filles (40% contre 19%) en matière de travail étudiant. Les étudiants en kot sont également assistés plus fréquemment par leurs parents sur le plan administratif que ceux qui habitent encore à la maison (36% contre 27%).

2.11 projets d'avenir sur le marché du travail

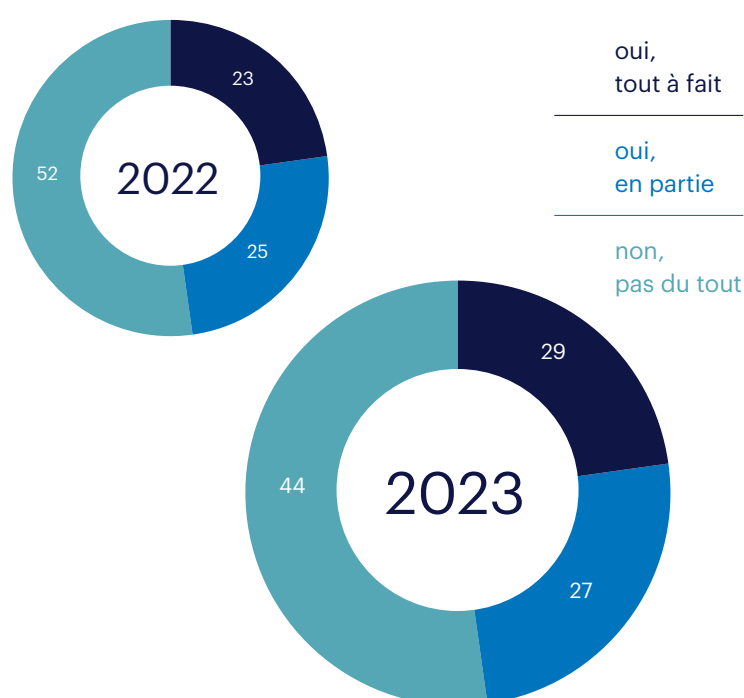
choix du job d'étudiant guidé par le choix d'études

Les perspectives d'avenir ne jouent qu'un rôle mineur dans le choix d'un job d'étudiant : un peu plus de la moitié (56%) optent pour un job d'appoint en cohérence avec les études. C'est le plus grand nombre d'étudiants à avoir indiqué baser, partiellement ou entièrement, le choix de leur job d'étudiant sur leur choix d'études depuis que la question a été ajoutée à l'enquête il y a deux ans.

Le nombre d'étudiants dont le job est entièrement axé sur le choix d'études augmente (29% contre 23%). Le nombre d'étudiants qui ne font que partiellement dépendre leur job de leur choix d'études reste à peu près stable (27% contre 25%).

figure 10

proportion d'étudiants choisissant leur job en fonction de leurs études



Il n'empêche que les étudiants ratent d'énormes opportunités en ne réfléchissant qu'à court terme. Ce faisant, ils n'exploitent pas le plein potentiel des jobs d'étudiants. Les jeunes qui peuvent prouver l'acquisition d'une certaine expérience dans le prolongement de leurs études intègrent le marché du travail avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs concurrents. Autrement dit, ils multiplient leurs chances à plus long terme de décrocher un emploi à l'issue de leurs études, et donc de percevoir rapidement un revenu fixe.

garder le même employeur n'est pas une option après les études

Si 81% des étudiants souhaitent garder le même employeur pour leur prochain job d'étudiant, seuls 32% voient encore cette entreprise comme une option possible pour un emploi après leurs études.

choix d'études guidé par le futur métier

Le principal moteur du choix d'études s'avère donc être manifestement le futur métier (66%). C'est encore plus vrai chez les futurs détenteurs d'un master (70%), et un peu moins chez les étudiants qui visent le baccalauréat (61%). Près d'un étudiant sur trois dit choisir ses études en fonction du contenu du programme de cours.

opportunités sur le marché du travail

Cette année, nous nous sommes demandés comment les étudiants évaluaient leurs chances sur le marché du travail. 40% d'entre eux pensent décrocher un emploi entre un et trois mois après la fin de leur cursus. 21% se montrent encore plus optimistes puisqu'ils sont convaincus d'être au travail dans le mois qui suivra la remise de leur diplôme. Une proportion significativement inférieure à celle de l'an dernier (25%). Seuls 3% des répondants craignent ne trouver du travail qu'au-delà d'un an après leurs études.

Les étudiants pessimistes quant à leurs chances de trouver une place sur le marché du travail incriminent essentiellement leur manque d'expérience (40%) et la situation économique (39%). 32% pensent ne pas suivre la bonne formation ou ne pas disposer du bon diplôme pour trouver rapidement un travail et 10% estiment que leurs connaissances linguistiques sont insuffisantes. Enfin, 17% redoutent la situation géopolitique.



03

conclusions principales

- La proportion d'étudiants travaillant durant les vacances d'été se situe au même niveau que l'an dernier (77%). Le nombre de répondants travaillant comme jobistes durant le reste de l'année a légèrement augmenté (75% contre 72%). Jamais ce nombre n'a été aussi élevé. Et jamais l'écart n'a été aussi ténu : seulement 2 pp. entre l'été et le reste de l'année.
- Près d'un quart des étudiants travaillent à heures fixes en dehors des périodes de vacances (23%). 64% d'entre eux travaillent le week-end (15% du total). 18% déclarent travailler pendant les heures de cours ou de classe. 60% travaillent le week-end (14% du total).
- Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont clairement le commerce de détail (24%), l'horeca (19%) et les loisirs (parcs d'attractions, clubs, ...) (10%). Les entreprises de production (9%) et le non-marchand (6%) complètent le top 5.
- La plupart des étudiants travaillent comme caissiers (11%) et employés administratifs (10%). La fonction de magasinier (9%) perd sa position de tête et réintègre la troisième place, comme juste avant la crise du Covid. Comme chaque année, nous observons les différences traditionnelles entre hommes et femmes. Ainsi par exemple, 14% des jeunes femmes travaillent comme caissières (contre 7% des jeunes hommes), 8% comme monitrices (contre 4% côté masculin) et 7% dans le secteur des soins de santé (contre 1% des garçons). À l'inverse, 16% des garçons ont travaillé comme magasiniers (contre 6% des filles) et 11% comme ouvriers (contre 5% des filles).
- 21% des étudiants travaillent dans des entreprises de plus de 100 collaborateurs. 39% sont engagés dans une entreprise de taille moyenne (11 à 50 travailleurs) et 28% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs). Au fil des ans, on observe un léger glissement des grandes vers les petites entreprises. Cette année, l'augmentation se manifeste surtout dans les moyennes entreprises (5 pp.), et ce au détriment des petites entreprises (8 pp.).
- Le travail étudiant est une formule de travail particulièrement flexible. 12% des étudiants sont liés par un contrat horaire, 27% par un contrat journalier, 30% par un contrat hebdomadaire et 31% par un contrat mensuel.
- Cette année encore, près d'un étudiant sur trois (30%) a pratiqué le télétravail, soit une augmentation de 6 pp. par rapport à l'an dernier. Pour 12% (contre 13%) d'entre eux, il s'agissait de télétravail à 100% et pour 18% (contre 11%) d'un mélange de télétravail et de travail au bureau. L'augmentation s'explique donc en l'occurrence par le nombre d'étudiants ayant travaillé en mode hybride, combinant travail à domicile et au bureau.

- La famille et les amis et connaissances demeurent de loin les principaux canaux utilisés pour trouver un job d'étudiant (23% et 16%). Suivent ensuite – curieusement – les candidatures spontanées (12%) et les agences d'intérim (12%). Les sites d'emploi (7%) perdent clairement en efficacité. Les réseaux sociaux progressent nettement en termes d'efficacité (10% contre 5%). Les applications de recherche d'emploi ne se révèlent pas d'une efficacité redoutable. Elles sont beaucoup utilisées (19%) mais ne débouchent pas encore très souvent sur un job (4%).
- Comparé à l'enquête menée l'an dernier, le nombre d'étudiants sans contrat est reparti à la hausse. L'an dernier, 19% travaillaient encore sans contrat. Cette année, ils sont 25% à être dans le cas. On dénombre sensiblement plus de jobs d'étudiants sans contrat dans les entreprises de plus de 100 travailleurs (33%). Les mineurs d'âge ont eux aussi travaillé plus souvent sans contrat cette année qu'auparavant (37% contre 21% l'an dernier).
- Même si les étudiants sont nettement plus nombreux à travailler qu'en 2004, cette tendance n'évolue pas au détriment de leurs activités bénévoles. 31% des étudiants s'impliquent comme bénévoles. Ce sondage ne confirme donc pas les affirmations des médias selon lesquelles le bénévole serait en voie d'extinction.
- Les étudiants évaluent leur revenu à quelque 2.969,30 euros par an. Les étudiants gagnent davantage que les étudiantes (resp. 3.230 euros et 2.716 euros). Cette année, nous constatons à nouveau une différence de salaire horaire moyen. Les hommes touchent en moyenne 13,70 euros, les femmes 12,30 euros.
- Près de la moitié des étudiants (45%) indiquent avoir accepté un job d'étudiant pour compenser la hausse du coût de la vie. Parallèlement, 4 étudiants sur 10 déclarent avoir demandé à leur employeur actuel d'augmenter le nombre d'heures. Or, le schéma de dépense des étudiants montre une grande constance. En Belgique, les étudiants travaillent surtout pour leurs loisirs, leurs achats et leur épargne.
- Globalement, les étudiants continuent à être plutôt satisfaits de leur job. Cette satisfaction se traduit par un score moyen de 7,8 sur 10. Bien que la satisfaction globale reste stable, nous remarquons une légère baisse pour certains aspects du job, comme la mise à disposition d'infos suffisantes et des bons outils de travail ou encore un environnement de travail favorable.
- 21% des répondants sont convaincus qu'ils travailleront dans le mois qui suivra la remise de leur diplôme. C'est significativement moins que l'an dernier (25%). 40% pensent décrocher un emploi entre un et trois mois après la fin de leur cursus. Les étudiants pessimistes quant à leurs chances de trouver une place sur le marché du travail incriminent essentiellement leur manque d'expérience (40%) et la situation économique (39%).

—
06-2023



randstad
research